



Plaquette annuelle

**SARL
2D BY DOM**

Exercice clos le 31/12/2024

*Certifié par le représentant
légal en exercice*

[Signature]

Extend Paris
13 rue Washington
75008 PARIS



Bilan - Actif

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			Valeurs au 31/12/2023
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences et logiciels	1 442		1 442	1 442
Fonds commercial	87 665		87 665	87 665
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	3 549	948	2 601	2 601
Autres immobilisations corporelles	4 174	4 174		
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avancées				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	96 830	5 122	91 708	91 708
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	119 476	57 000	62 476	62 476
Avances et acomptes versés sur commande	894		894	894
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	67 761		67 761	63 879
Autres créances	14 257		14 257	7 430
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	28 456		28 456	43 347
Charges constatées d'avance	1 167		1 167	
TOTAL (II)	232 011	57 000	175 011	178 027
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	328 841	62 122	266 719	269 735

Bilan - Passif

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2024	Valeurs nettes au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital <i>(dont versé: 1000)</i>	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100	100
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-30 637	-45 375
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 718	14 738
SITUATION NETTE	-23 819	-29 537
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-23 819	-29 537
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	280 685	280 618
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		7 133
Dettes fiscales et sociales	9 853	11 520
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	290 538	299 271
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	266 719	269 735

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			Valeurs au 31/12/2023
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences et logiciels				
20500000 Concessions et droits similaires, brevets, licences,	1 442,45		1 442,45	1 442,45
TOTAL	1 442,45		1 442,45	1 442,45
Fonds commercial				
20700000 Fonds commercial	87 664,90		87 664,90	87 664,90
TOTAL	87 664,90		87 664,90	87 664,90
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
21500000 Installations techniques, matériels et outillage	3 549,00		3 549,00	3 549,00
28150000 Amortissements Installations techniques, matériel et		948,37	-948,37	-948,37
TOTAL	3 549,00	948,37	2 600,63	2 600,63
Autres immobilisations corporelles				
21830000 Matériel de bureau et matériel informatique	4 174,00		4 174,00	4 174,00
28183000 Amortissements Matériel de bureau et matériel		4 174,00	-4 174,00	-4 174,00
TOTAL	4 174,00	4 174,00		
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avancées				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	96 830,35	5 122,37	91 707,98	91 707,98
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
37000000 STOCKS DE MARCHANDIS	119 476,00		119 476,00	119 476,00
39700000 Dépréciations des stocks de marchandises		57 000,00	-57 000,00	-57 000,00
TOTAL	119 476,00	57 000,00	62 476,00	62 476,00
Avances et acomptes versés sur commande				
40910000 Fournisseurs Avances et acomptes versés sur commandes	894,05		894,05	894,05
TOTAL	894,05		894,05	894,05
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
41100000 Clients	67 760,80		67 760,80	63 878,80

2D BY DOM

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			Valeurs au 31/12/2023
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
TOTAL	67 760,80		67 760,80	63 878,80
Autres créances				
40100000 Fournisseurs	6 033,08		6 033,08	
44566000 T.V.A. sur autres biens et services	708,10		708,10	776,27
44566200 TVA ACQ IC	6 654,21		6 654,21	6 654,21
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter	862,00		862,00	
TOTAL	14 257,39		14 257,39	7 430,48
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités				
51201000 Banques SG	28 456,03		28 456,03	43 347,45
TOTAL	28 456,03		28 456,03	43 347,45
Charges constatées d'avance				
48600000 Charges constatées d'avance	1 166,86		1 166,86	
TOTAL	1 166,86		1 166,86	
TOTAL (II)	232 011,13	57 000,00	175 011,13	178 026,78
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	328 841,48	62 122,37	266 719,11	269 734,76

Bilan - Passif Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2024	Valeurs nettes au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 1000)		
10130000 Capital souscrit appelé, versé	1 000,00	1 000,00
TOTAL	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
10611000 Réserve légale proprement dite	100,00	100,00
TOTAL	100,00	100,00
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
11000000 Report à nouveau (solde créditeur)	31 511,34	16 773,12
11900000 Report à nouveau (solde débiteur)	-62 148,01	-62 148,01
TOTAL	-30 636,67	-45 374,89
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 717,59	14 738,22
SITUATION NETTE	-23 819,08	-29 536,67
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-23 819,08	-29 536,67
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
45517000 DOMINIQUE DEGUELDRE	250 080,16	250 012,66
45517100 DEGUELDRE GESTION	30 605,15	30 605,15
TOTAL	280 685,31	280 617,81
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		
40100000 Fournisseurs		7 133,34
TOTAL		7 133,34
Dettes fiscales et sociales		
44520000 T.V.A. due intracommunautaire	6 653,48	6 653,48

Bilan - Passif Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2024	Valeurs nettes au 31/12/2023
44551000 T.V.A. à décaisser		2 310,00
44571000 T.V.A. collectée	2 111,40	2 556,80
44588100 TVA collectée en attente d'exigibilité - 20%	1 088,00	
TOTAL	9 852,88	11 520,28
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	290 538,19	299 271,43
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	266 719,11	269 734,76

Compte de Résultat

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises	33 438	85 912	-52 474	-61
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires	33 438	85 912	-52 474	-61
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges				
Autres produits		3	-3	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	33 438	85 915	-52 477	-61
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises	22 010	67 391	-45 381	-67
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes (1)	5 153	1 772	3 381	191
Impôts, taxes et versements assimilés	470	78	392	503
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations ;				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		599	-599	-100
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	87	1 336	-1 249	-93
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	27 720	71 177	-43 456	-61
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 718	14 738	-9 021	-61
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dép., prov. et transfert				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières :				
Dot. aux amort., dep. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	5 718	14 738	-9 021	-61
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	33 438	85 915	-52 477	-61
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	27 720	71 177	-43 456	-61
BENEFICE OU PERTE	5 718	14 738	-9 021	-61

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises				
70700000 Ventes de marchandises **	33 438,00	85 912,00	-52 474,00	-61,08
TOTAL	33 438,00	85 912,00	-52 474,00	-61,08
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires	33 438,00	85 912,00	-52 474,00	-61,08
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges				
Autres produits				
75800000 Produits divers de gestion courante		2,97	-2,97	-100,00
TOTAL		2,97	-2,97	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	33 438,00	85 914,97	-52 476,97	-61,08
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises				
60700000 Achats de marchandises	22 009,72	46 158,82	-24 149,10	-52,32
60790000 ACHATS MSES UE		21 232,10	-21 232,10	-100,00
TOTAL	22 009,72	67 390,92	-45 381,20	-67,34
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes (1)				
60400000 PRESTATIONS DE SERVICE	2 880,00		2 880,00	
62260000 Honoraires	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
62270000 Frais d'actes et de contentieux	495,50	45,02	450,48	1 000,62
62750000 Services bancaires et ass	177,83	127,05	50,78	39,97
TOTAL	5 153,33	1 772,07	3 381,26	190,81
Impôts, taxes et versements assimilés				
63511000 Contribution économique territoriale	470,00	78,00	392,00	502,56
TOTAL	470,00	78,00	392,00	502,56
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
68112000 Dotations aux amortissements sur Immobilisations		599,32	-599,32	-100,00
TOTAL		599,32	-599,32	-100,00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
65100000 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques,	86,05	1 333,38	-1 247,33	-93,55
65800000 Charges diverses de gestion courante	1,31	3,06	-1,75	-57,19
TOTAL	87,36	1 336,44	-1 249,08	-93,46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	27 720,41	71 176,75	-43 456,34	-61,05
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 717,59	14 738,22	-9 020,63	-61,21
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dép., prov. et transfert				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières :				
Dot. aux amort., dep. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	5 717,59	14 738,22	-9 020,63	-61,21
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				

2D BY DOM

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	33 438,00	85 914,97	-52 476,97	-61,08
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	27 720,41	71 176,75	-43 456,34	-61,05
BENEFICE OU PERTE	5 717,59	14 738,22	-9 020,63	-61,21

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 06
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		2D BY DOM - SIREN : 814664835				
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois					12	
					Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le	N-1	
				31/12/2024		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC		
		Frais de développement	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 442	1 442
		Fonds commercial (1)	AH	AI	87 665	87 665
		autres immos incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immo, incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Install, techniques, matériel et outillages industriels	AR	AS	948	2 601
		Autres immos corporelles	AT	AU	4 174	0
		Immos en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières	BH	BI		
Total (II)		BJ	BK	96 830	5 122	
				91 708	91 708	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	57 000	62 476
	Avances et acomptes sur commandes	BV	BW	894	894	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	67 761	63 879
		Autres créances (3)	BZ	CA	14 257	7 430
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	28 456	43 347	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	1 167	1 167	
	Total (III)	CJ	CK	232 011	57 000	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
Total général (I à VI)		CO	1A	328 841	62 122	
				266 719	269 735	
(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP	(3) à + d'1 an	CR	
					0	
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks	créances		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2D BY DOM - SIREN : 814664835				Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N			
				Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		1 000)	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK)	DC		
	Réserve légale (3)				DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1)	DF		
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)		EJ)	DG		
	Report à nouveau				DH	-30 637	-45 375
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	5 718	14 738
	Subventions d'investissement				DJ		
	Provisions réglementées				DK		
	TOTAL (I)				DL	-23 819	-29 537
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI)	DV	280 685	280 618
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX		7 133
	Dettes fiscales et sociales				DY	9 853	11 520
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
	Autres dettes				EA		
Compte de régu.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	290 538	299 271	
Ecart de conversion passif				ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	266 719	269 735	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			- Écart de réévaluation libre	1D			
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	290 538	299 271	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGDP N 2052-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise :		2D BY DOM - SIREN : 814664835						Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	33 438	FB		FC	33 438	85 912	
	Production vendue - biens	FD		FE		FF			
	Production vendue - services	FG		FH		FI			
	Chiffre d'affaires nets	FJ	33 438	FK		FL	33 438	85 912	
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ		3	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	33 438	85 915
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	22 010	67 391	
	Variation de stocks (marchandises)					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	5 153	1 772	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	470	78	
	Salaires et traitements					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA		599
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	87	1 336	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	27 720	71 177
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 718	14 738	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	5 718	14 738	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2D BY DOM - SIREN : 814664835		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX) HJ	
Impôts sur les bénéfices		(X) HK	
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	33 438 85 915
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 720 71 177
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	5 718 14 738
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploit, afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér., (à dét. au (8))		IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives		A6	obligatoires
dont cotisations facultatives Madelin		A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
A8		A9	A8
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N 2051-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2D BY DOM</u>										Néant <input type="checkbox"/>									
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	89 107	KE		KF				
CORP	Terrains										KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre			dont composants		L9		KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui			dont composants		M1		KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants		M2		KP		KQ		KR							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			dont composants		M3		KS	3 549	KT		KU							
	Installations générales, agencements, aménagements divers										KV		KW		KX				
	Matériel de transport										KY		KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	4 174	LC		LD				
	Emballages récupérables et divers										LE	0	LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes										LK		LL		LM				
	TOTAL III										LN	7 723	LO		LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T				
	Autres participations										8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés										1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières										1T		1U		1V				
	TOTAL IV										LQ		LR		LS				
Total général (I + II + III + IV)										ØG	96 830	ØH		ØJ					
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice															
				INCORP	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ
Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV		LW	89 107	1X			
CORP	Terrains										IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF						
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS		MG		MH		MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK	3 549	ML		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers										IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport										IV		MP		MQ		MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier										IW		MS		MT	4 174	MU	
		Emballages récupérables et divers										IX		MV		MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III										IY		NG		NH	7 723	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations										IO		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés										I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV										I3		NJ		NK		2H		
Total général (I + II + III + IV)										I4		ØK		ØL	96 830	ØM			

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGF.P N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2D BY DOM						Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».</p>						
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL				
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-				
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=				
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

6. AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2D 3Y DOM</u>										Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE		PF		PG		PH			
TOTAL I						RK		RM		RN		RO			
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions						PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		948 QA		QB		948 QC			
Autres Immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport					QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					4 174 QL		QM		QN		4 174 QO			
	Emballages récupérables et divers					0 QP		QR		QS		0 QT			
TOTAL II						5 122 QU		QV		QW		5 122 QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						5 122 QN		QP		QO		5 122 QR			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres Immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Matériel de bureau, informatique, mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup., et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILE (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILE (NS+NT+NU)			NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILE (NW-NY)			NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à élater										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2D BY DOM</u>							Néant <input type="checkbox"/>		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS PLUS VALENTES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR REQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	57 000	6P		6R		6S	57 000
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	57 000	TY		TZ		UA	57 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	57 000	UB		UC		UD	57 000
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2D BY DOM</u>				Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	67 761	67 761			0			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 224	8 224			0		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	0	0			0		
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 033	6 033			0			
Charges constatées d'avance		VS	1 167	1 167			0				
TOTAUX				VT	83 185	VU	83 185	VV	0		
REVOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0			0			0	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 853	9 853			0		0	
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilées		VQ	0	0			0		0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	280 685	280 685			0		0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	290 538	VZ	290 538		0		0
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : JD BY DOM		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>			
I. RÉINTEGRATIONS								
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	5 718	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
Impôt sur les sociétés						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	K7	
Régime des plus-values immobilières	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)			I8		
			- imposées au taux de 0%			ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme			WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ
						Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	5 718	
II - DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.						WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér., taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.						WU		
Régime d'imposition particulière et impositions offertes	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% (12,80% pour les entreprises soumises à l'IR)			WV		
			- imposées au taux de 0%			WH		
			- imposées au taux de 19%			WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure			WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY	
	Majoration d'amortissement						XD	
	Abattement sur le bénéfice et les plus-values*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	I5	XF
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III - RÉSULTAT FISCAL						XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.		Bénéfice (I - II)		XI	5 718			
		Déficit (III)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL	5 718		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	XO	0		

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058 B SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2D BY DOM</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4	53 018
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	5 718
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)		K6	47 300
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	47 300
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler ci-dessous)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
Total des provisions pour risques et charges		8X	8Y
Provisions pour dépréciation			
Total des provisions pour dépréciation		9D	9E
Charges à payer			
Total des provisions pour charges à payer		9K	9L
Totaux (Cadre III)		YN	YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A		ligne WI	ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	Imputations	

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2D BY DOM</u>										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-45 375	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
										- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	14 738		Dividendes				ZE	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions				ZF	
						Report à nouveau				ZG	-30 637	
Total I			ØF	-30 637		Total II				ZH	-30 637	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7					YQ	0	0	
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR	0	0	
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAIL DES POSTES	Sous-traitance								YT	2 880		
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8					XQ			
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	2 096	1 645	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES					ST	178	127	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052								ZJ	5 153	1 772	
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW	470	78	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS					9Z	0	0	
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau 2052								YX	470	78	
TVA	Montant de la TVA collectée								YY	5 600	17 594	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 781	15 414	
DIVERS	Montant brut des salaires								ØZ			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition								ØS			
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK			
	Numéro de centre de gestion agréé		XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI					ZR	Non	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur									RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre		JA		Plus values à 15%		JK		Plus values à 0%		JL	
					Plus values à 19%		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus values à 15%		JN		Plus values à 0%		JO	
					Plus values à 19%		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale						JH		N° SIRET société mère		JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2D 3Y DOM</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7	8	9	10			11
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
TOTAL						
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme		A				
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)			B			C
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme		
			19 %	15 % ou 12,8 %	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>2D BY DOM</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %		
1		2	3	4		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TELEDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2D BY DOM		Néant <input checked="" type="checkbox"/>				
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
	Total 1 et 2	3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
	Total 4 et 5	6				
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
1	2	3	4	5		

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059 E SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2D BY DOM</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2024</u> et clos le: <u>31/12/2024</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		YP	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
	Total 1	OX	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	Total 2	OM	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
	Total 3	OJ	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 + Total 2 - Total 3	OG
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY - GZ	du	au
Date de cessation		HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 2D BY DOM - SIREN : 814664835				Néant <input type="checkbox"/>	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	90
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	90

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MME	Nom de famille	Dominique DEGUELDRE		
Nom d'usage	% de détention	100	Nb de parts ou actions	90
Naissance : Date	18/05/1970	N° Département	75	Commune	PARIS
				Pays	FRANCE
Adresse :					
21 Avenue Foch					
75016 Paris					
FRANCE					

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGF# N° 2059-G-SD 2025
 ADAPTE POUR LA
 TELEDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : ZD BY DON - SIREN : 814664835		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : 2D BY DOM	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise : SIREN : 814664835	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %3) + (ligne 2 x 9 %3) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
	dont montant préfinancé
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte 1
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail 2
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés 3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quinderdecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)	

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières <i>(article 136 du CGI)</i>	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse <i>(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche <i>(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD</i>	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" <i>(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD</i>	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité <i>(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD</i>	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille <i>(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique <i>(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD</i>	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques <i>(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art <i>(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo <i>(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales <i>(article 220 septdecies du CGI)</i>	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique <i>(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD</i>	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé <i>(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole <i>(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD</i>	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif <i>(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD</i>	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social <i>(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD</i>	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 2D BY DOM

SIREN : 814664835

Attestation produite le 19/05/2025

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
SAGE	06/12/2024	05/12/2025	1 164		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26
ADAPTE À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
20 BY DOM - SIREN : 814664835			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
86 RUE DE MONCEAU 75008 PARIS 8 FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	Commerce de gros (commerce interentreprises) d			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	<input type="checkbox"/>		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					<input type="checkbox"/>
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, ... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Time Expert
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>
Examen de conformité fiscale (ECF)		<input type="checkbox"/>	Nom du prestataire ECF		

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

ADAPTÉ À LA
TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :	<input checked="" type="checkbox"/>
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même					a	
	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c	
Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d	
Montant des autres distributions:						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j	
Montant des revenus répartis						Total (a à h)	
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
I DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %			
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
	MVLT réalisée au cours de l'exercice						
	MVLT restant à reporter						
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice							
						Nombre de reçus délivrés	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 266 719 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de 5 718 Euros.

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 0 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 119 476 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement

comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Soldes intermédiaires de gestion

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Du 01/01/2023 au 31/12/2023		Variations	
		%		%	en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	33 438	100	85 912	100	-52 474	-61
Ventes de Marchandises	33 438	100	85 912	100	-52 474	-61
- Coût d'achat des marchandises vendues	22 010	66	67 391	78	-45 381	-67
MARGE COMMERCIALE	11 428	34	18 521	22	-7 093	-38
Production vendue (biens et services)						
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)	2 880				2 880	
MARGE DE PRODUCTION	-2 880				-2 880	
MARGE BRUTE TOTALE	8 548	26	18 521	22	-9 973	-54
- Autres achats						
- Charges externes	2 273	7	1 772	2	501	28
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	6 275	19	16 749	20	-10 474	-63
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	470	1	78	0	392	503
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
Total	-470	-1	+78	0	-392	503
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 805	17	16 671	19	-10 866	-65
Rep. sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transfert de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation			3	0	-3	100
- Dotations amortissements et dépréciations			599	1	-599	100
- Autres charges d'exploitation	87	0	1 336	2	-1 249	-93
Total	-87	0	-1 933	-2	1 845	-95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 718	17	14 738	17	-9 021	-61
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Total						
RÉSULTAT COURANT	5 718	17	14 738	17	-9 021	-61
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	5 718	17	14 738	17	-9 021	-61
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Du 01/01/2023 au 31/12/2023		Variations	
		%		%	en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	33 438,00	100,00	85 912,00	100,00	-52 474,00	-61,08
Ventes de Marchandises						
70700000 Ventes de marchandises **	33 438,00	100,00	85 912,00	100,00	-52 474,00	-61,08
TOTAL	33 438,00	100,00	85 912,00	100,00	-52 474,00	-61,08
- Coût d'achat des marchandises vendues						
60700000 Achats de marchandises	22 009,72	100,00	46 158,82	68,49	-24 149,10	-52,32
60790000 ACHATS MSES UE			21 232,10	31,51	-21 232,10	-100,00
TOTAL	22 009,72	65,82	67 390,92	78,44	-45 381,20	-67,34
MARGE COMMERCIALE	11 428,28	34,18	18 521,08	21,56	-7 092,80	-38,30
Production vendue (biens et services)						
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
60400000 PRESTATIONS DE SERVICE	2 880,00	100,00			2 880,00	
TOTAL	2 880,00				2 880,00	
MARGE DE PRODUCTION	-2 880,00				-2 880,00	
MARGE BRUTE TOTALE	8 548,28	25,56	18 521,08	21,56	-9 972,80	-53,85
- Autres achats						
- Charges externes						
62260000 Honoraires	1 600,00	70,38	1 600,00	90,29	0,00	0,00
62270000 Frais d'actes et de contentieux	495,50	21,80	45,02	2,54	450,48	1 000,62
62750000 Services bancaires et ass	177,83	7,82	127,05	7,17	50,78	39,97
TOTAL	2 273,33	6,80	1 772,07	2,06	501,26	28,29
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	6 274,95	18,77	16 749,01	19,50	-10 474,06	-62,54
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
63511000 Contribution économique territoriale	470,00	100,00	78,00	100,00	392,00	502,56
TOTAL	470,00	1,41	78,00	0,09	392,00	502,56
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
Total	-470,00	-1,41	-78,00	-0,09	-392,00	502,56
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 804,95	17,36	16 671,01	19,40	-10 866,06	-65,18
Rep. sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transfert de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation						
75800000 Produits divers de gestion courante			2,97	100,00	-2,97	-100,00
TOTAL			2,97	0,00	-2,97	-100,00
- Dotations amortissements et dépréciations						
68112000 Dotations aux amortissements sur immobilisations			599,32	100,00	-599,32	-100,00
TOTAL			599,32	0,70	-599,32	-100,00
- Autres charges d'exploitation						
65100000 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques,	86,05	98,50	1 333,38	99,77	-1 247,33	-93,55
65800000 Charges diverses de gestion courante	1,31	1,50	3,06	0,23	-1,75	-57,19
TOTAL	87,36	0,26	1 336,44	1,56	-1 249,08	-93,46
Total	-87,36	-0,26	-1 932,79	-2,25	1 845,43	-95,48

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Du 01/01/2023 au 31/12/2023		Variations	
		%		%	en valeur	en %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 717,59	17,10	14 738,22	17,16	-9 020,63	-61,21
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Total						
RÉSULTAT COURANT	5 717,59	17,10	14 738,22	17,16	-9 020,63	-61,21
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	5 717,59	17,10	14 738,22	17,16	-9 020,63	-61,21
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

2D BY DOM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 86 rue de Monceau – 75008 Paris
814 664 835 RCS PARIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,

LE TRENTE JUIN,

A DOUZE HEURES,

Les associés ont été réunis au siège social de la Société sis 86 rue de Monceau – 75008 Paris, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance conformément aux statuts.

Une feuille de présence a été établie et signée par l'associé présent.

Sont présentes :

- Mademoiselle Dominique DEGUELDRE, détentrice de 90 parts ;
- La société D.DEGUELDRE GESTION représentée par sa gérante, Madame Dominique DEGUELDRE, détentrice de 10 parts

Total des parts des associés présents : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Mademoiselle Dominique DEGUELDRE, gérante, assiste à l'assemblée et la préside.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.



Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance;
- Affectation du résultat ;
- Capitaux propres ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs.

Il est rappelé que la tenue de l'assemblée générale a été organisée dans les délais légaux fixés aux articles L 223-26 et L 241-5 du Code de commerce.

Puis le Président de séance donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

I – RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels, lesquels font apparaître un bénéfice net de 5 178 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à la somme de 5 718 euros intégralement au compte report à nouveau :

- Totalité au compte « report à nouveau », soit 5 718 euros
- Solde du « report à nouveau » avant affectation, soit (30.637) euros.
- Solde du « report à nouveau » après affectation, soit (24 919) euros.



L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours de l'exercice précédent lequel était le premier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DÉCISION

L'assemblée générale unique constate que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social., ils ressortent à (23 819) euros.

L'assemblée générale, après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité malgré les pertes constatées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a flourish, is positioned above a long, thin horizontal line that extends across the width of the signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérante et associée.

▪ **Mademoiselle Dominique DEGUELDRE**

Gérante et associée

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line and a small dot.

▪ **Pour la société D.DEGUELDRE GESTION, associée**

Mademoiselle Dominique DEGUELDRE, Gérante

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line and a small dot.

2D BY DOM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 86 rue de Monceau – 75008 Paris
814 664 835 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2024

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I - SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Il est rappelé que la société a pour objet, en France et à l'étranger, le commerce de gros - commerce interentreprises - de bois et de matériaux de construction, ainsi que l'importation, l'exportation et négoce des produits ci-dessus énumérés.

Et, plus généralement entrent dans son objet toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant s'y rattacher directement ou indirectement.

La société poursuit le développement de ses activités malgré un contexte de crise, de la hausse des coûts des matières premières et de l'inflation mondiale.

Au titre de l'exercice écoulé, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 33 438 euros.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice net de 5 718 euros.

Le total du bilan de la société est de 266 719 euros.



II - ANALYSE ET ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Le contexte économique ambiant a impacté la société, son activité et ses résultats.

L'activité de la société a été impactée par l'inflation mondiale.

Néanmoins, la société a réalisé sur cet exercice un bénéfice de 5 718 euros.

La société entend maintenir ses efforts et mettre en place une nouvelle stratégie lui permettant de développer ses activités, son chiffre d'affaires et ainsi générer un bénéfice plus important pour son prochain exercice.

III - ÉVÉNEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Aucun événement n'est intervenu au cours de l'exercice écoulé.

IV - ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture.

V - ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VI - EXPOSE SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 33 438 euros contre 85 912 euros au titre de l'exercice précédent ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 33 438 euros contre 85 915 euros au titre de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 27 720 euros contre 71 177 euros au titre de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation ressort à 5 718 euros contre 14 738 euros au titre de l'exercice précédent ;
- le montant des traitements et salaires est égal à zéro comme au titre de l'exercice précédent ;

- le montant des charges sociales s'élève à zéro comme au titre de l'exercice précédent ;
- la société n'a pas de salarié.

Compte tenu d'un résultat financier nul, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 5 718 euros contre 14 738 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 5 718 euros contre un bénéfice de 14 738 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 266 719 euros contre 169 735 euros au titre de l'exercice précédent.

VII - PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

VIII - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 5 718 euros intégralement au compte report à nouveau :

- Totalité au compte « report à nouveau », soit 5 718 euros
- Solde du « report à nouveau » avant affectation, soit (30.637) euros.
- Solde du « report à nouveau » après affectation, soit (24 919) euros.

IX - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende au titre du premier exercice.

X - CAPITAUX PROPRES

Il est précisé que les capitaux propres de la société demeurent inférieurs à la moitié du capital, le résultat de l'exercice ne permettant pas de les reconstituer.



Au 31 décembre 2024 les capitaux propres de la société s'élevaient à (23 819) euros.

Il convient tout de même de poursuivre l'activité compte tenu des perspectives d'avenir et des résultats bénéficiaires de l'exercice.

XI - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

XII - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

XIII - ADMINISTRATION

Mademoiselle Dominique DEGUELDRE est Gérant de la société sans limitation de durée.

XIV - FILIALES - PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Au 31 décembre 2024, la société ne possède aucune filiale et n'a acquis, ni cédé de participation au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Paris
Le 14 juin 2025

Mademoiselle Dominique DEGUELDRE
Gérante



2D BY DOM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 86 rue de Monceau – 75008 Paris
814 664 835 RCS PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chers Associés,

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, le présent rapport précise qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris

Le 14 juin 2025.

Mademoiselle Dominique DEGUELDRE

Gérante

